

HONNEUR DU VIN

Association de la loi 1901

Publiée au JO du 14/03/09 N°0062

Siège social :

1, Avenue du Président Wilson

34500 Béziers

Béziers le 21 septembre 2009

Monsieur Jacques Raynaud

Président de l'Association pour la Recherche sur le Cancer (ARC)

9, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif

Monsieur le Président,

Vous avez fait paraître sur votre site WEB un communiqué, dont la première phrase est : Un verre de vin consommé chaque jour à table, augmente significativement le risque de cancer. Votre association était pourtant présente lors de la dernière séance de vente aux enchères des vins des Hospices de Beaune et je crois savoir que vous êtes parmi les bénéficiaires des résultats de ces ventes faites à destination d'associations d'utilité publiques.

Avez-vous pensé à avertir les acquéreurs qu'il ne fallait en aucun cas consommer le contenu des bouteilles en raison du risque que, selon vous ils courent ?

Le développement de cette terrible affection que constitue le cancer, favorisé par l'allongement de la durée de vie humaine, est reconnu par toute la population. Toute initiative susceptible de contribuer à mieux connaître les causes des cancers et les moyens de lutte, mission des acteurs scientifiques doit être soutenue, pour peu toutefois qu'elle soit en réelle conformité avec l'état de la recherche et des synthèses internationales, telles que celle du World Cancer Research Fund (WCRF). Le sérieux et même la rigueur en la matière s'imposent. Ainsi que le respect de la déontologie et de l'éthique scientifiques;

Or le 17 Février de cette année une conférence de presse au cours de laquelle il a été déclaré, et ce point particulièrement fut particulièrement souligné, que le premier verre de vin consommé augmentait les risques de cancer du consommateur dans les proportions très importantes, par exemple + 168% du cancer des VADS. Ces déclarations ont été assénées par les organisateurs qui étaient les responsables de la Direction générale de la Santé (Dr Didier Houssin), de l'Institut National contre le Cancer (Pr. Dominique Marraninchi) et du réseau Nutrition Alimentation Cancer Recherche (Mme Paule Latino-Martel), et ceci sans attendre l'avis du Haut Conseil de Santé Publique (HCSP) qui avait été préalablement requis par le Ministère de la Santé. Détail amusant, c'est dans les locaux de ce Ministère que cette conférence de presse "grand public" se tenait !

Immédiatement, de très nombreux scientifiques de renommée internationale, tels que les Professeurs Debré, Pujol, Lamarque ... prenaient le contre-pied de ces déclarations réalisées, par parenthèse, fort opportunément à quelques jours de la remise par le Pr Grünfeld au Président de la République de ses "Recommandations concernant le Plan cancer 2009-2013", lesquelles comportent, par le plus grand des hasards, des propositions d'augmentation fiscales qui devraient être appliqués à des produits tels que le vin et cela au bénéfice des associations de prévention (étiez vous concernés ?). Et aussi, par le plus grand des hasards, à une poignée de semaines de l'ouverture au parlement du débat sur la loi Hôpitaux Patients Santé Territoire, laquelle comporte en sa partie centrale un certain nombre de dispositions concernant les boissons alcoolisées.

Cette étonnante concomitance fut alors portée par notre association à la connaissance de chacun, de même que les "décalages" particulièrement significatifs qu'elle a pu constater

avec les recommandations du rapport WCRF, lequel, pourtant était revendiqué comme référence par les protagonistes du 17 Février notamment quant à l'ordre des priorités et au niveau des seuils d'alerte. Et aussi quelques "oublis".

Et puis, le 1^{er} juillet 2009, le HCSP, répondant à la demande évoquée plus haut, a rendu un avis qui précise que les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) concernant les consommations de boissons alcoolisées, doivent être considérées comme toujours fondées, au plan scientifique, et qu'elles ne peuvent dans ces conditions être remise en cause.

http://www.hcsp.fr/hcspi/docspdf/avisrapports/hcspa20090701_alcool.pdf

Dans ces conditions, et dans la mesure où vous avez choisi, contrairement à ce que d'autres ont pu faire, de privilégier la "transcription" par rapport à la source, nous vous demandons de publier un communiqué de presse indiquant l'existence de ce rapport du HCSP et précisant son contenu.

Vous pourriez également, ajouter quelques considérations de la source précitée, le rapport mondial de WCRF :

1°- La consommation de certaines denrées et boissons sont considérées, dans le rapport mondial (lien internet ci après) comme à « éviter », c'est notamment le cas des boissons sucrées (sauf jus de fruits à « limiter »). A « éviter » aussi, la restauration rapide, source de déséquilibre alimentaire, les plats préparés ou les viandes transformées. Ces recommandations sont placées dans le rapport mondial, en priorité, avant celles concernant les boissons alcoolisées, il s'agit là des "décalages" ou des "oublis" que nous évoquions précédemment.

2°- Les boissons alcoolisées, signalées dans le rapport mondial, sont placées dans la catégorie «à limiter » dans les conditions fixées par l'OMS.

http://www.fmrc.fr/PDFs/french_summary_5Nov07.pdf

Pour finir, je me permettrai de vous rappeler que l'un de nos amis qui a exercé dans le passé une responsabilité dans votre association, écrivait récemment : " Le Cancer est un mal trop sérieux pour que la lutte menée contre toutes ses formes tombe dans une communication faisant la part belle au sensationnel, à la mise en avant d'interdits d'un autre âge. C'est faire injure au sens des responsabilités de nos compatriotes. C'est nous transformer en un troupeau triste et soumis. D'ailleurs, lors du déjeuner qui succédait aux AG de l'ARC, où je participais en tant que censeur de l'association, il y avait du vin servi au buffet. Nous étions dans le domaine de la raison et non dans celui du slogan."

Je vous remercie, par avance, d'être attentif à notre demande, et de publier ce communiqué de presse sur votre site internet. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le président
Jean-Charles Tastavy

